



**Fondation
du Football**

**A S S O C I A T I O N
D E P R É F I G U R A T I O N**

**LES TROPHÉES DE LA FONDATION DU FOOTBALL
PREMIERE EDITION – SAISON 2008-2009
9 MAI 2009**

DOSSIER DE PRESSE

Contacts Presse :

Valérie Amant - +33 6 83 37 66 21 - valamant@yahoo.fr

www.fondationdufootball.com

Membres bienfaiteurs fondateurs :



SOMMAIRE

Présentation de l'opération	3
- Principes - Catégories de Trophées - Dotation financière et généralisation des bonnes pratiques - Critères de sélection - Rappel du calendrier de l'opération - Chiffres-clés des Trophées	
Le Jury des Trophées de la Fondation du Football	5
- Composition de la Commission de Synthèse - Composition des Commissions	
Les Lauréats des Trophées de la Fondation du Football	7
- Lauréats « Initiation santé » - Lauréats « Arbitrage - Esprit sportif » - Lauréats « Engagement citoyen » - Lauréats « Programme vert »	
La Fondation du Football – présentation	11
- Missions - Premières actions - Organisation - Partenaires	
L'Agence Pour l'Education Par le Sport (APELS) – présentation	16

PRESENTATION DE L'OPERATION

PRINCIPES

Les « **Trophées de la Fondation du Football** » sont une opération destinée à identifier et promouvoir les initiatives citoyennes mises en œuvre par le milieu du football associatif.

De nombreux projets civiques, hors cadre sportif, sont instruits sur le terrain par les clubs amateurs. Dignes d'intérêt et de qualité, ils contribuent à faire du football un vecteur irremplaçable d'apprentissage de la vie en collectivité et d'intégration sociale.

La Fondation du Football a créé ces Trophées en 2008 afin **d'identifier, récompenser et développer les meilleures pratiques éducatives et pédagogiques** ayant déjà fait leurs preuves sur le terrain.

Un **appel à candidatures national**, mené avec le soutien de l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS, partenaire expert de la Fondation) a permis aux clubs amateurs de présenter leurs opérations exemplaires, innovantes ou particulièrement efficaces.

QUATRE CATEGORIES DE TROPHEES

Pour leur première édition, les Trophées se répartissent en quatre catégories, correspondant aux thématiques sur lesquelles la Fondation du Football développe un programme d'actions :

- « **Initiation santé** » pour les projets visant à mettre en exergue les principes à respecter en matière de santé publique (nutrition, hygiène, prévention des blessures et des conduites addictives).
- « **Arbitrage - Esprit sportif** » pour les initiatives contribuant à développer l'esprit sportif, le fair-play et la connaissance des règles, ainsi qu'à faciliter une meilleure intégration de l'arbitre dans le club.
- « **Engagement citoyen** » pour les projets favorisant l'apprentissage du civisme, encourageant l'implication des jeunes dans la vie du club ou la solidarité en son sein.
- « **Programme vert** » pour les initiatives permettant de sensibiliser les jeunes footballeurs et les dirigeants des clubs de football amateur aux pratiques éco-responsables.

DOTATION FINANCIERE ET GENERALISATION DES BONNES PRATIQUES

La dotation globale de l'opération s'élève à **110 000 euros**.

Les clubs récompensés dans chaque catégorie recevront la dotation suivante :

- 1^{er} Prix : 10 000 euros
- 2^{ème} Prix : 5 000 euros
- 3^{ème} Prix : 2 000 euros

En plus de cette récompense financière, les pratiques distinguées feront l'objet d'une promotion spécifique pour encourager leur généralisation. Des actions de communication permettront de valoriser les bonnes pratiques des lauréats afin d'inciter les autres clubs à les dupliquer.

CRITERES DE SELECTION

Les projets lauréats ont été sélectionnés selon 5 critères principaux :

- leurs qualités pédagogiques et sociales,
- les partenariats et moyens mis en œuvre,
- leur pérennité et leur généralisation,
- les moyens d'évaluation mis en place,
- leur caractère innovant.

L'appel à candidatures était ouvert aux clubs de football amateur disposant d'un numéro d'affiliation FFF, situés sur le territoire national, ayant déjà mis en œuvre des actions et ayant évalué leur impact.

RAPPEL DU CALENDRIER DE L'OPERATION

- **9 octobre 2008** : lancement de l'appel à candidatures des Trophées de la Fondation du Football,
- **22 décembre 2008** : clôture de l'appel à candidatures et début de l'instruction des dossiers,
- **12 février 2009** : jury de présélection,
- **9 avril 2009** : audition des 32 clubs finalistes sélectionnés devant le Jury de la Fondation du Football,
- **9 mai 2009** : attribution des « Trophées de la Fondation du Football ».

CHIFFRES-CLES DES TROPHEES

Pour sa première édition, les Trophées de la Fondation du Football ont remporté un franc succès auprès des clubs :

- **1 000** dossiers de candidatures téléchargés sur www.fondationdufootball.com
- **263** dossiers reçus
- **172** dossiers instruits
 - o **12%** dans la catégorie « Initiation santé » (21 dossiers)
 - o **12%** dans la catégorie « Programme vert » (21 dossiers)
 - o **35%** dans la catégorie « Arbitrage – Esprit sportif » (59 dossiers)
 - o **41%** dans la catégorie « Engagement citoyen » (71 dossiers)
- **32** finalistes ont été auditionnés le 9 avril (8 dans chacune des 4 catégories)
- **20** membres du Jury
- **110 000 euros** de dotation globale

A SAVOIR

107 : c'est le nombre de licenciés du plus petit club récompensé (US Fresquiennes).

535 : le nombre de licenciés du plus grand club lauréat (Jeanne d'Arc de Dax Football).

LE JURY DES TROPHÉES DE LA FONDATION DU FOOTBALL

Le 9 avril dernier se réunissait le Jury de la Fondation du Football pour désigner les clubs lauréats des Trophées parmi les 8 dossiers finalistes de chaque catégorie.

Photos du Jury disponibles sur demande auprès du service de presse.



Les membres de la Commission de Synthèse (de gauche à droite : Nathalie Boy de la Tour, déléguée générale de la Fondation du Football ; Philippe Séguin, Président de la Fondation du Football ; Jean-Pierre Escalettes, Président de la Fédération Française de Football) le 9 avril

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SYNTHESE

- **Philippe Séguin**, Président de la Fondation du Football, Premier président de la Cour des comptes
- **Jean-Pierre Escalettes**, Président de la Fédération Française de Football,
- **Fernand Duchaussoy**, Président de la Ligue du Football Amateur,
- **Pascal Boniface**, Directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques, membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Football,
- **Nathalie Boy de la Tour**, déléguée générale de la Fondation du Football,
- Les **rapporteurs** des 4 commissions : **Patrick Braouezec**, **Thierry Mercier**, **René Latapie** et **Bernard Barbet**.

COMPOSITION DE LA COMMISSION « INITIATION SANTE »

- **Patrick Braouezec (rapporteur de la commission)**, Député de la Seine-Saint-Denis, Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune, membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Football,
- **Dr. Patrick Leiritz**, médecin généraliste, membre du bureau de l'Association des Médecins Fédéraux Régionaux du Football,
- **Fabienne Lemonnier**, Chargée de mission à l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES),
- **Dr. Jean-Claude Petitot**, membre du Conseil Fédéral de la Fédération Française de Football, Président de l'Association des Kinésithérapeutes de Football,
- **Pr Gérard Saillant**, Président de l'Institut du Cerveau et de la Moelle Épineuse, membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Football.

COMPOSITION DE LA COMMISSION « ARBITRAGE - ESPRIT SPORTIF »

- **Laurent Arnaud**, délégué général de l'OL Fondation,
- **Roland Coquard**, Président de la Ligue Franche-Comté et Président de l'Amicale de Franche-Comté des Arbitres de Football,
- **Jean-Raphael Gaitey**, responsable des partenariats sportifs et de la communication « Sportifs de Haut Niveau » du Groupe La Poste,
- **Thierry Mercier (rapporteur de la commission)**, Président du District de Val-de-Marne de Football, membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Football,
- **Patrick Wincke**, Chargé de mission pour l'Observatoire de la violence de la Fédération Française de Football, chargé des relations entre la LFA et la Fondation du Football.

COMPOSITION DE LA COMMISSION « ENGAGEMENT CITOYEN »

- **Dominique Crochu**, directrice de l'information en ligne, Fédération Française de Football,
- **Catherine Guillon**, responsable mécénat et sponsoring, groupe GDF SUEZ, membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Football,
- **René Latapie (rapporteur de la commission)**, Président du District des Hautes-Pyrénées de Football, membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Football,
- **Jacqueline Philippe**, Directrice communication média de la société BUT, membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Football,
- **Jean-François Thouvenot**, Chargé de mission auprès du Président de la Ligue de Football Professionnel.

COMPOSITION DE LA COMMISSION « PROGRAMME VERT »

- **Bernard Barbet (rapporteur de la commission)**, Président de la Ligue Rhône-Alpes de Football, membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Football,
- **Jacques Bungert**, co-président du Groupe Y&R France,
- **Pierre Galio**, Coordinateur Cellule Partenariats Promotionnels à l'Agence de Développement et de Maîtrise de l'Energie (ADEME),
- **Bixente Lizarazu**, consultant sportif, ancien membre de L'Equipe de France de Football, parrain de la Fondation du Football,
- **Stéphane Queré**, Directeur des Affaires Internationales et Directeur du développement Durable du groupe GDF SUEZ.



Bixente Lizarazu
membre de la commission « Programme Vert »
échangeant avec un porteur de projet,
lors de l'audition des finalistes le 9 avril.

LES LAUREATS DES TROPHÉES DE LA FONDATION DU FOOTBALL

Au total, **14 clubs** ont été distingués lors de la première édition des Trophées de la Fondation du Football

- 3 lauréats dans la catégorie « Initiation santé »,
- 4 lauréats dans la catégorie « Arbitrage - Esprit sportif » (2 clubs ex-æquo),
- 4 lauréats dans la catégorie « Engagement citoyen » (2 clubs ex-æquo),
- 3 lauréats dans la catégorie « Programme vert ».

Deux clubs parmi les lauréats ont également reçu un **Prix Spécial du Jury** pour la qualité et la diversité de leurs initiatives.

Coordonnées des clubs lauréats disponibles sur demande auprès du service de presse.

CLUBS LAUREATS « INITIATION SANTE »

Premier Prix : TRINITE SPORT FOOTBALL CLUB (LA TRINITE, 06) - Ligue : Méditerranée, District : Côte d'Azur
Intitulé de l'action : « *Prévention santé et conduite à risque* ».

Afin de minimiser les risques liés à la pratique du sport, le Trinité Sports Football Club a mis en place en 2002 un **centre médico-sportif** avec plusieurs associations de la ville. Ce centre permet d'améliorer le suivi médical des licenciés et a suscité une réflexion plus globale sur la prévention des conduites à risque chez les jeunes. Le club a ainsi mis en place un programme de sensibilisation complet en partenariat avec les professionnels qualifiés du centre (médiateurs de santé, psychologues, médecins spécialisés en médecine sportive...).

Deuxième Prix : JEANNE D'ARC DE DAX (DAX, 40) - Ligue : Aquitaine, District : Landes

Intitulé de l'action : « *Stage foot/Education Santé : les conduites addictives* ».

Depuis la saison 2003-2004, le club met en place un **programme de sensibilisation pour prévenir les addictions**, décliné sur toutes les tranches d'âge des jeunes licenciés. Au programme : des débats participatifs avec des spécialistes, sur des thématiques choisis au préalable par les jeunes eux-mêmes afin de mieux répondre à leur questionnement.

Troisième Prix : ECOLE DE FOOT SAINT-GILLES TROU D'EAU HERMITAGE (SALINE LES BAINS, 97) - Ligue : Réunion

Intitulé de l'action : « *Lutte contre le surpoids* ».

L'île de la Réunion est particulièrement touchée par les problèmes de « malbouffe ». Face à ce constat, le club a décidé de jouer un rôle actif en déployant un dispositif de sensibilisation, d'éducation et de suivi des jeunes sur le thème de **la nutrition**. Le programme s'appuie sur des règles strictes dans l'enceinte du club (interdiction de manger des aliments trop sucrés ou trop salés et distribution de fiches repas), un accompagnement des jeunes et des parents par une diététicienne et la mise en place d'un tournoi régional permettant d'expérimenter une nourriture équilibrée.

CLUBS LAUREATS « ARBITRAGE – ESPRIT SPORTIF »

Premier Prix : ASSOCIATION SPORTIVE DE MOYENMOUTIER LA PETITE RAON (MOYENMOUTIER, 88) -
Ligue : Lorraine, District : Vosges

Intitulé de l'action : « *Le respect, c'est aussi mon affaire !* »

Le club est engagé dans une action structurante de sensibilisation des jeunes au respect des personnes et de l'environnement. Lors de chaque rendez-vous avec les enfants du club, l'équipe dirigeante observe et apprécie les comportements. Elle demande ensuite aux licenciés d'élaborer eux-mêmes une **grille d'évaluation** de leurs actions sur le terrain comme en dehors, et a mis en place un système de récompenses.

Deuxième Prix : TOULOUSE FONTAINES CLUB (TOULOUSE, 31) - Ligue : Midi-Pyrénées, District : Haute-Garonne Midi Toulousain

Intitulé de l'action : « *Siffler c'est jouer* ».

Depuis quelques années, le club était confronté à un problème persistant de recrutement de nouveaux arbitres, lié à une perception négative du rôle de cet intervenant. Ceci engendrait également une méconnaissance des règles et provoquait des troubles sur les terrains. Le club a donc intégré dans son fonctionnement des actions de sensibilisation à l'arbitrage, afin de permettre une meilleure compréhension des règles, d'accroître le respect dû aux décisions de l'arbitre et de se familiariser avec cette fonction : les **jeunes arbitrent à tour de rôle les matchs d'entraînement** et deux arbitres seniors viennent au club une fois par mois pour présenter en détails une des dix-sept règles.

Troisième Prix ex-æquo : UNION SPORTIVE DE FRESQUIENNES-(FRESQUIENNES, 76) - Ligue : Normandie, District : Vallées

Intitulé de l'action : « *Convivialité des acteurs du match* ».

Une heure avant le coup d'envoi de chaque match, les **équipes adverses sont invitées** dans les vestiaires pour un échange convivial et informel autour du fair-play et des règles du jeu, avec l'arbitre, les joueurs, les entraîneurs et les différents intervenants du match. Ce moment de détente a permis de régler des problèmes de mésentente et de violence verbale et physique entre clubs voisins.

Troisième Prix ex-æquo : UNION SPORTIVE THOROISE-(LE THOR, 84) - Ligue : Méditerranée, District : Rhône-Durance

Intitulé de l'action : « *Respect de l'arbitre, des règles et de l'adversaire* ».

Avant les matchs ou pendant les entraînements, le club anime des **échanges entre des arbitres officiels et les joueurs**, afin de lutter contre la perception que « l'arbitre se trompe toujours » et pour couper court aux réactions excessives que cette méconnaissance provoque. La discussion ouverte permet de parler des règles du jeu, de démystifier le rôle de l'arbitre et de créer une relation de confiance entre ce dernier et les licenciés.

CLUBS LAUREATS « ENGAGEMENT CITOYEN »

Premier Prix : ASSOCIATION SPORTIVE BRAM FOOTBALL (BRAM, 11) - Ligue : Languedoc Roussillon, District : Aude

Intitulé de l'action : « *Vacances sportives et citoyennes* ».

Depuis cinq ans, le club accueille des **jeunes déficients mentaux** venus d'un établissement spécialisé voisin pour une séance d'initiation hebdomadaire au football. Face aux a priori persistants et à la difficulté pour ces jeunes de s'intégrer à la vie quotidienne de l'association, le club a également mis en place un stage annuel d'une semaine qui sert de passerelle entre les deux publics, autour du football et d'autres activités. Ce stage permet de dispenser des formations « Prévention et Secours Civiques » et « Brevet de Sécurité Routière ».

Deuxième Prix : UNION SPORTIVE ENTENTE COUZEIX CHAPTELAT (COUZEIX, 87) - Ligue : Centre Ouest, District : Haute Vienne

Intitulé de l'action : « *L'USECC s'engage dans la sécurité routière* ».

Constatant que de nombreux jeunes n'attachaient pas leur ceinture en voiture, le club a estimé avoir une double responsabilité : éduquer les jeunes accueillis mais aussi veiller au respect des règles au volant lors des déplacements d'équipes. Il offre donc désormais aux licenciés une journée de sensibilisation autour de la **sécurité routière, et notamment du port de la ceinture**, avec le soutien de la police municipale. Tout au long de l'année, il approfondit ce travail en distribuant des tracts d'information et en plaçant la sécurité routière au cœur des discussions des dirigeants et entraîneurs.

Troisième Prix ex-æquo : TARBES PYRENEES FOOTBALL (TARBES, 65) - Ligue : Midi-Pyrénées, District : Hautes Pyrénées

Intitulé de l'action : « *Vacances sportives* ».

Le club est situé dans un quartier populaire et accueille des publics en difficulté sociale. Il propose aux familles d'accueillir les jeunes, pour un prix minime, au cours des différentes périodes de vacances. Ces **activités sportives à bas prix**, notamment la pratique quotidienne du football, permettent aux jeunes de s'intégrer dans la vie du club autour de nouvelles pratiques et d'éviter les comportements nés de l'inaction.

Troisième Prix ex-æquo : JEUNESSE SPORTIVE DE DOUVRES (DOUVRES LA DELIVRANDE, 14) - Ligue : Basse-Normandie, District : Calvados,

Intitulé de l'action : « *CAP' Sport* ».

Depuis 2006, le club a mis en place un projet transversal qui consiste à accompagner des jeunes et des adultes en difficulté sociale, qu'ils soient ou non liés au club, dans des **actions citoyennes et éducatives**. Les 4-15 ans s'impliquent dans une opération « foot de rue », les 13-14 ans dans un projet périscolaire, et les 17-50 ans auprès des centres de réfugiés. Des passerelles existent entre chacun de ces trois projets afin de responsabiliser les acteurs et encourager la transmission de valeurs. Cette action s'appuie sur un engagement bénévole important et sur un grand nombre d'éducateurs formés à la médiation sociale. Elle permet de lutter contre les problèmes sociaux récurrents tels que l'exclusion, la marginalisation, les problèmes de comportements et l'échec scolaire.

CLUBS LAUREATS « PROGRAMME VERT »

Premier Prix : VALLEE DU BREUCHIN FOOTBALL CLUB (FROIDECONCHE, 70) - Ligue : Franche-Comté, District : Haute Saône

Intitulé de l'action : « *Pour un monde durable* ».

Situé sur une nappe phréatique, le club a mis en place un mode de **traçage écologique de son stade**, qui s'inscrit dans une démarche globale de réflexion sur le respect de l'environnement. Cette initiative permet aux dirigeants du club d'échanger régulièrement avec les jeunes sur l'importance de la préservation des ressources naturelles et de les sensibiliser aux gestes écologiques les plus simples, comme les économies d'énergie et de tri des déchets. L'exemplarité du club en la matière est un encouragement permanent pour les licenciés.

Deuxième Prix : ISLE D'ABEAU FOOTBALL CLUB (L'ISLE D'ABEAU, 38) - Ligue : Rhône-Alpes, District : Isère

Intitulé de l'action : « *Organisation du covoiturage et remboursement des frais de déplacement* ».

Le club est installé dans un quartier qui connaît des difficultés sociales importantes et où de nombreuses familles ne pouvaient pas suivre les équipes en déplacement, pour des problèmes d'argent, de temps et d'implication. Depuis 2007, le club rembourse donc aux parents des licenciés **les frais liés au covoiturage** pour les transports des joueurs aux matchs au cours de la saison. Cette mesure incite à réduire les émissions polluantes liées au déplacement en voiture, tout en luttant contre la discrimination économique et en donnant la possibilité aux parents en difficulté d'accompagner leurs enfants.

Troisième Prix : JEANNE D'ARC DE DAX (DAX, 40) - Ligue : Aquitaine, District : Landes

Intitulé de l'action : « *Tournoi Poussins Foot/environnement* ».

Le club organise depuis 2008 un **tournoi d'une journée sur le thème de l'environnement** qui allie football et ateliers de sensibilisation pratiques portant sur le fonctionnement du recyclage et du tri, sur la compréhension de l'empreinte écologique, ainsi que sur la nécessité de préserver l'environnement. La participation aux ateliers compte autant que les résultats sportifs dans le classement final. Ce thème citoyen fédérateur a permis de souder le club autour d'une dynamique nouvelle, après un renouvellement de l'encadrement.

PRIX SPECIAL DU JURY DES TROPHEES DE LA FONDATION DU FOOTBALL

Deux clubs ont été distingués d'un Prix Spécial du Jury pour la diversité et la complémentarité des actions mises en œuvre en leur sein, hors du cadre sportif.

Ils ont chacun présenté deux dossiers finalistes dans deux catégories (Initiation santé et Programme vert) :

- **LE JEANNE D'ARC DE DAX (DAX, 40)** - Ligue : Aquitaine, District : Landes
- **LE VALLEE DU BREUCHIN FOOTBALL CLUB (FROIDECONCHE, 70)** - Ligue : Franche-Comté, District : Haute Saône.

PRESENTATION DE LA FONDATION DU FOOTBALL

1. LES MISSIONS DE LA FONDATION DU FOOTBALL

L'Association de Préfiguration de la Fondation du Football (APFF) a pour mission d'exploiter les vertus pédagogiques du football en les mettant au service de l'intérêt général et en renforçant le lien social.

A travers des programmes éducatifs, elle sensibilise les jeunes licenciés (1 million*) et leur entourage à la notion centrale de Respect :

- Sous la thématique « Respect de Soi », l'APFF met en œuvre un programme **Initiation santé**, parrainé par **Corinne Diacre**, qui aide les clubs à intégrer la problématique santé dans leur organisation et à relayer les bons messages en matière de santé publique, sur des sujets tels que l'hygiène de vie, la nutrition ou la prévention des blessures.
- Sous la thématique « Respect des Autres », parrainée par **Lilian Thuram**, un programme baptisé **Arbitrage - Esprit sportif** ayant pour objectifs de développer l'esprit sportif, le fair-play et la connaissance des règles, ainsi que de faciliter une meilleure intégration de l'arbitre dans le club est mis en œuvre.
- On retrouve également, sous cette thématique « Respect des Autres », le programme appelé **Engagement citoyen** pour affirmer le rôle civique du club, développer la solidarité en son sein, impliquer les licenciés dans la vie extra-sportive du club (implication dans la gestion, vote, animation de manifestation, prise de décision collégiale, etc.) et préparer la relève des dirigeants de club.
- La thématique « **Respect de l'environnement** », parrainée par **Bixente Lizarazu**, a pour objectif de sensibiliser les jeunes footballeurs et les dirigeants des clubs de football amateur aux pratiques éco-responsables à appliquer dans leur club ou dans leur vie quotidienne : gestion des déchets, nouvelles habitudes de consommation, promotion des transports verts, etc.

2. LES PREMIERES ACTIONS DE LA FONDATION DU FOOTBALL

En plus de l'opération « Les Trophées de la Fondation du Football », deux autres opérations majeures, portant sur les 3 thématiques de l'APFF, sont en cours de déploiement :

- **L'opération « Respect Tous Terrains »**
L'APFF encourage les clubs à structurer **un véritable projet de vie, au-delà de l'aspect sportif**. Cette opération consiste à accompagner 135 clubs-pilotes, répartis sur toute la France, pour tester et évaluer des actions précises en matière de citoyenneté auprès de jeunes licenciés. Ces actions de sensibilisation sont articulées autour de messages-clefs simples et faciles à assimiler, et complétées par des fiches d'information à remettre aux licenciés et à leurs parents. Des ateliers d'animation et des propositions de services permettent aux clubs-pilotes qui le désirent d'aller plus loin dans la sensibilisation autour d'un message.

* 1 million de jeunes licenciés pour un total de 2,2 millions de licenciés en France

Des outils pédagogiques ont ainsi été spécialement conçus par l'APFF pour les clubs-pilotes, à partir des besoins recensés sur le terrain. Chaque année, ces outils sont révisés et enrichis à partir d'évaluations transmises par les clubs-pilotes.

Moins de six mois après son lancement, **19 000 jeunes licenciés sont directement touchés** par cette opération de sensibilisation, qui remporte un vif succès auprès des clubs-pilotes.

- **Une campagne de communication grand public**

L'APFF réalise, dans le cadre d'un mécénat de compétences avec l'agence Young & Rubicam, une campagne de sensibilisation grand public visant à rappeler la fonction éducative du football et à en promouvoir le rôle social et citoyen. Le premier volet de cette campagne – un clip de 30 secondes – destiné à encourager les attitudes plus respectueuses dans les stades, est diffusé depuis le 28 mars dernier sur TF1, à l'occasion des rencontres de l'Equipe de France et de l'émission *Téléfoot* dominicale. Il est également visible sur de nombreux supports de communication mis gracieusement à la disposition de la Fondation par ses mécènes, par le football professionnel (LFP, UCPF et clubs de Ligue 1) et par bien d'autres médias s'y associant.

3. L'ORGANISATION DE LA FONDATION DU FOOTBALL

Créée en février 2008, l'APFF est présidée par **Philippe Séguin**, Premier président de la Cour des comptes.

Son Conseil d'Administration réunit des personnalités, des institutions et des chefs d'entreprise désireux de s'impliquer et de promouvoir le rôle social du football :

- **Edwige Avice**, ancienne Ministre déléguée à la Jeunesse et aux Sports
- **Bernard Barbet**, Président de la Ligue Rhône-Alpes de Football
- **Pascal Boniface**, Directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques
- **Patrick Braouezec**, Député de la Seine-Saint-Denis, Président de la Communauté d'agglomération Plaine Commune
- **Eric Cantona**, entraîneur de l'Equipe de France de Beach-Soccer
- **André Comte-Sponville**, philosophe, écrivain, enseignant
- **Michel Denisot**, journaliste et présentateur TV
- **Bernard Désumer**, Président de la Ligue de Lorraine de Football
- **Jacqueline Philippe**, Directrice communication média de la société BUT
- **Jean-François Lamour**, Député de Paris, ancien Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
- **René Latapie**, Président du District des Hautes-Pyrénées de Football
- **Thierry Mercier**, Président du District de Val-de-Marne de Football
- **Gérard Mestrallet**, Président-Directeur Général du groupe GDF SUEZ
- **Étienne Mougéotte**, Directeur des rédactions du Groupe Le Figaro
- **Vincent Relave**, Directeur de la communication du groupe La Poste
- **Gérard Saillant**, Président de l'Institut du Cerveau et de la Moelle Épinrière

L'APFF est également soutenue par un groupe d'experts en charge de la définition des programmes et du développement d'outils méthodologiques, dont l'**Institut National d'Éducation et de Prévention pour la Santé** (INPES) et l'**Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie** (ADEME).

4. LES PARTENAIRES DE LA FONDATION DU FOOTBALL

L'APFF est une structure autonome, au fonctionnement indépendant, financée par des fonds privés apportés par des mécènes, membres-bienfaiteurs fondateurs (**Fédération Française de Football, La Poste, GDF SUEZ et BUT**).

Elle est également soutenue par les sociétés **Sodexo** et **Young & Rubicam** qui interviennent sous forme de mécénat en nature ou de compétences.

LES MEMBRES BIENFAITEURS FONDATEURS

Par delà leurs investissements financiers, ces membres bienfaiteurs fondateurs sont pleinement intégrés au processus décisionnel et représentés au sein du Conseil d'Administration de la Fondation. Ils sont également impliqués dans la définition et la mise en œuvre des programmes de terrain, à la fois comme opérateur de proximité et fournisseur de contenu.

Fédération Française de Football



Fondée le 7 avril 1919, l'association dite "Fédération Française de Football", est reconnue d'utilité publique. Elle comprend des groupements sportifs dénommés Clubs ayant pour but principal ou accessoire de faire pratiquer le football.

La Fédération Française de Football (F.F.F.) a pour objet :

- d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, par des joueurs de statuts différents, en France, sur le territoire métropolitain et dans les départements et territoires d'outre-mer ;
- de créer et de maintenir un lien entre ses membres individuels, les Clubs affiliés, ses Districts, ses Ligues Régionales, la Ligue du Football Amateur et la Ligue de Football Professionnel ;
- de défendre les intérêts moraux et matériels du football français ;
- d'entretenir toutes relations utiles avec les associations étrangères affiliées à la Fédération Internationale de Football Association (F.I.F.A.), les organismes sportifs nationaux et les Pouvoirs Publics.

Pour plus d'informations : <http://www.fff.fr/>

La Poste



La Poste est, depuis janvier 2007, partenaire des arbitres de basket-ball, de handball, de football et de rugby. Pour une durée de trois ans, ce partenariat marque la volonté de La Poste de promouvoir un nouveau regard sur l'arbitrage et l'esprit sportif, d'encourager le développement de la formation, de susciter des vocations et de favoriser les innovations technologiques pour créer une nouvelle relation de confiance et de transparence entre le corps arbitral et le public.

En s'associant à l'arbitrage et en participant à son développement, La Poste donne du sens à son implication dans le sport. Capable de mobiliser toutes ses énergies pour de grandes causes, La Poste s'engage concrètement en faveur de projets de nature citoyenne en phase avec ses valeurs.

Pour plus d'informations : www.laposte.fr

BUT



L'enseigne But est l'une des enseignes leaders en France dans le domaine des biens d'équipement pour l'aménagement de la maison. Depuis plus de 30 ans, elle n'a cessé de se développer et de prendre en compte les évolutions du marché et de la distribution moderne.

But concentre son activité sur 4 principaux marchés, Ameublement et décoration, Electroménager, Image & son, Multimédia, se définissant ainsi comme "le" spécialiste de l'équipement de la maison. L'enseigne But aujourd'hui, c'est plus de 6500 collaborateurs et 236 magasins en France et Dom-Tom. En tant que mécène membre bienfaiteur de la Fondation du Football et fort d'une expérience de 8 ans aux côtés des arbitres de football, handball, basketball et rugby, But souhaite continuer à agir en faveur du respect sur tous les terrains et transmettre ainsi aux jeunes des valeurs indispensables à la vie en collectivité.

Pour plus d'informations : <http://www.but.fr/>

GDF SUEZ



L'un des premiers énergéticiens au niveau mondial, GDF SUEZ est présent sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie, en électricité et en gaz naturel, de l'amont à l'aval. En inscrivant la croissance responsable au cœur de ses métiers (énergie, services à l'énergie et environnement), il se donne pour mission de relever les grands défis : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources.

GDF SUEZ s'appuie sur un portefeuille d'approvisionnement diversifié et un parc de production électrique flexible et performant pour proposer des solutions énergétiques innovantes aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises. Le Groupe compte 200 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires en 2008 de 83,1 milliards d'euros.

Pour plus d'informations : www.gdfsuez.com

LES MECENES EN NATURE OU DE COMPETENCES

SODEXO



SODEXO, créé par Pierre Bellon à Marseille en 1966, leader des services de Restauration et de Facilities Management sur la plupart de ses marchés, emploie plus de 342 000 personnes réparties sur 29 000 sites dans 80 pays. En France, Sodexo emploie 25 000 personnes et est présent chaque jour au sein de plus de 3 000 sites (entreprises, administrations, établissements de santé, établissements pour personnes âgées, établissements pour personnes handicapées, établissements scolaires, établissements sports et loisirs).

Pour plus d'informations : <http://fr.sodexo.com>

Le Groupe Young & Rubicam France



Y&R pour la Publicité, **Wunderman** pour les Marketing Services, Marketing Relationnel et la Communication Interactive, **Pro Deo** agence d'Événement et de Marketing Expérientiel, **Burson Marsteller** pour la Communication Institutionnelle, Gestion de Crise et les Relations Publiques, **Sudler & Hennessey Paris**, pour la Communication Santé, **Landor associates** pour le Design et l'Identité visuelle, **Lumière** pour l'Entertainment et Lancement de films cinéma, **Mediaedge CIA** pour le conseil media, **KBM Europe** pour la Construction et la Gestion de base de données et **Kassius** pour le E-marketing.

Pour plus d'informations : <http://yr.com>

L'AGENCE POUR L'EDUCATION PAR LE SPORT (APELS)



L'APELS est une organisation militante qui agit depuis 11 ans en faveur des personnes en utilisant le sport comme support d'Education et d'Insertion.

Elle fédère aujourd'hui un réseau national d'acteurs institutionnels, de collectivités, d'entreprises et fondations, de fédérations et réseaux nationaux, d'universités, d'acteurs associatifs, etc.

Son métier s'articule autour de 3 principaux programmes :

- **FAIS-NOUS REVER** : valorisation d'initiatives locales d'éducation et d'insertion par le sport (appels à projets et opérations spéciales)
- **EDUCASPORT** : échange de savoirs et savoirs faire, mutualisation d'expériences (forum, tables rondes, assises, publications, etc.)
- **ANOVASPORT** : innovation, recherche, études, expérimentations (diagnostics territoriaux, pépinières associatives, séminaires de formation, etc.)

L'APELS valorise depuis 3 ans les actions éducatives et citoyennes par le football, via son opération « EDUCAFOOT », en lien avec la LFP et Canal +.

Elle organise également les Assises Nationales de l'Education par le Football, en partenariat avec la Fédération Française de Football et Foot Citoyen.

L'APELS est partenaire expert de la Fondation du Football et met à disposition son ingénierie liée à l'expertise des projets d'éducation par le sport pour l'opération « les Trophées de la Fondation du Football » visant à soutenir les bonnes pratiques des clubs amateurs.

Pour en savoir plus : <http://www.apels.org/>